

**PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COIVERT - 17330  
EN DATE DU 6 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le six février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de COIVERT s'est réuni dans la Salle associative de Coivert, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle SURAUD GIRAUD, Maire, d'après convocation du 30 janvier 2025

Présents : Mme SURAUD GIRAUD Marie-Noëlle, Maire, MM. Jean-Claude ALLEIN et Michel Jean RIGUET, Adjoint, Mme FOUCHER Mélanie, MM. BILLARD Eric et HANOCQ Henri, Conseillers Municipaux

Absents excusés : Mme FRASER (Pouvoir à Mme SURAUD GIRAUD) et Mr BELOT

Secrétaire de séance : Mr Jean-Claude ALLEIN

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le procès-verbal de la réunion du 12.12.2024.

**1°) REVISION CARTE COMMUNALE : AVANCEE DU DOSSIER**

Mme le Maire rappelle les projets de Mr Michel PASSEBON pour un village Séniors et Mr Laurent ROYAL pour la construction de maisons individuelles. Une prochaine réunion se tiendra en mars-avril.

**2°) COMMUNAUTE DE COMMUNES : MODIFICATION DES STATUTS**

Mme le Maire fait part de la modification des statuts de la CDC, laquelle est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**3°) CONVENTION FOURRIERE SPA 2025**

Mme le Maire fait part, comme chaque année, de la convention fourrière SPA reçue pour cette année avec un prix tout compris de 0,65 € par habitant. Le Conseil Municipal valide ladite convention avec ce tarif.

**4°) TEMPETE A MAYOTTE : SECOURS EXCEPTIONNEL**

Mme le Maire fait part de la possibilité de faire un don pour aider Mayotte suite au cyclone. Le Conseil Municipal décide de verser la somme de 100 € par l'intermédiaire de l'AMF et la Protection Civile.

**5°) DEVIS CAPOT DEFIBRILLATEUR**

Mme le Maire indique que le capot est HS et qu'il est nécessaire de le changer. Elle fait part des deux devis reçus de la Sté de maintenance. Le Conseil Municipal retient le devis de 97,20 € vu que le défibrillateur ne se situe pas au soleil.

## **6°) PREVISIONS BUDGETAIRES 2025 : TRAVAUX VOIRIE, LOGEMENTS, PANNEAUX SIGNALISATION, MARQUAGE AU SOL, SUBVENTIONS A ALLOUER, ETC.**

Pour les travaux voirie, un chiffrage va être demandé pour plusieurs chemins et la décision sera prise à une prochaine réunion.

Pas de demande de subvention à solliciter au titre des amendes de police pour le moment car ni panneaux de signalisation, ni marquage au sol prévus.

Logement 41 rue de la Mairie : Mme le Maire fait part aux élus de la demande de travaux faite par Mme Brisard et du DPE réalisé depuis.

Après visite des lieux, les élus ont décidé de faire divers travaux (porte salle de bains, hotte, crépi sous-bassement extérieur, parquet en bas escalier à remplacer par du carrelage et isolation des combles après réalisation de trappe).

Pour les subventions à allouer aux associations, le Conseil Municipal reprend les mêmes qu'en 2024.

## **7°) QUESTIONS DIVERSES**

### **Projet ombrières**

Mme le Maire indique qu'un nouveau projet pourrait se concrétiser avec une nouvelle Société dont elle fait part des esquisses.

### **Problème animaux divagants**

Mme le Maire fait part du souci des chèvres de Sasha COXON FRASER ILLINGWORTH divaguant entre St-Martial et Coivert. Elle a été alertée par la DDTM.

### **Voirie**

Un problème de buse est soulevé au niveau du Chemin du Moulin. Les élus iront voir sur les lieux.

La séance est levée à 22h50.